

## Bulletin d'inscription

**Profitez des subventions du Fonds stratégique pour vos développements numériques, et découvrez le Fonds de soutien à l'émergence**

**Jeudi 29 mars 2018**  
**De 9H30 à 12H30**  
**17 rue Castagnary—75015 PARIS**

Rattachés au ministère de la Culture, les deux dispositifs qui vous seront présentés ont été, réformé pour l'un, et créé pour le second, par le décret du 26 août 2016 « relatif au soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse et réformant les aides à la presse ».

### I. Fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP) :

Vous aimeriez lancer un projet, non débuté, de développement numérique portant sur votre SPEL (Service de Presse En Ligne), mais vous le repoussez pour des raisons de financement par exemple ? Grâce au FSDP, vous pouvez obtenir une subvention au taux de 40 % ou de 60 % des dépenses relatives à un projet de développement numérique portant sur un SPEL éligible et déjà reconnu par la CPPAP (ex. de projets : refonte de site, développement d'application mobile, forme de narration interactive ou multimédia, valorisation en ligne d'archives numérisées, acquisition ou location de logiciels type CMS ou CRM, etc.).

⇒ Du point de vue des adhérents de la FNPS, sont principalement éligibles les éditeurs de SPEL de la connaissance et du savoir, c'est-à-dire les SPEL d'information professionnelle, culturelle ou scientifique.

NB : Les SPEL de loisir et de divertissement, ainsi que ceux apportant principalement une connaissance pratique au lecteur, ont été exclus du FSDP par les pouvoirs publics en 2014.

### II. Fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse (FSEIP) :

Ce dispositif public propose trois types d'aides :

- Des bourses à l'émergence pour les PME de moins de 3 ans, occupant moins de 25 personnes, pour « soutenir la conception, le lancement et le début du développement de nouvelles publications ou de nouveaux SPEL »,
- Des aides aux programmes d'incubation de presse,
- Des aides à des programmes de R&D devant profiter à l'innovation dans le secteur de la presse.

#### Points abordés :

- Cette matinée sera l'occasion de procéder à un tour d'horizon des règles d'éligibilité au FSDP, et de vous expliquer précisément comment déposer votre dossier. Bonnes pratiques et écueils à éviter seront évoqués. Un éditeur vous fera part de son retour d'expérience sur son projet numérique, qui a été examiné par le FSDP à l'été 2017 et qui est en cours de développement.

- Le fonctionnement et les critères du nouveau FSEIP vous seront aussi présentés.

#### Intervenants :

- Laurent Bérard-Quélin, Président de la FNPS, membre du comité d'orientation du FSDP
- Morgane Gaulon-Brain, Chargée du numérique à la FNPS, membre du comité d'orientation du FSDP
- Jean-Christophe Castelain, Directeur d'Artclair Editions (*L'Oeil et Le Journal des Arts* [www.lejournaldesarts.fr](http://www.lejournaldesarts.fr))

**Pour vous inscrire , merci de nous renvoyer avant le 27 mars cette page dûment complétée**

*Titre ou société :* .....

*Nom :* ..... *Prénom :* .....

*Tél :* ..... *Courriel :* .....

*Nom :* ..... *Prénom :* .....

*Tél :* ..... *Courriel :* .....

A renvoyer avant le 27 mars 2018, à l'attention de Zouhour Jabnoun.  
Par mail : [zjabnoun@fnps.fr](mailto:zjabnoun@fnps.fr) ou par courrier : 17 rue Castagnary—75015 Paris  
ou par fax : 01 44 90 43 72

Date : ..... Signature : .....